



Association des Moyennes et Petites  
Industries de la Guyane

ZI Collery Ouest  
Immeuble Piazza Marengo  
97300 CAYENNE  
Tel : 05 94 38 63 28  
Fax : 05 94 28 85 60

[mpiguyane@wanadoo.fr](mailto:mpiguyane@wanadoo.fr)



## Le mot du Président :

Chers Adhérents,

Nous avons insisté ces dernières semaines sur les nouvelles mesures d'application de l'Octroi de mer de plusieurs manières : i) le relai de l'information en provenance de la CTG, ii) la mise en relation avec le service fiscal de la Collectivité iii) le suivi des demandes d'exonérations d'Octroi de mer et iv) le recensement des actions de formation. Nous comprenons que notre insistance dans un domaine aussi complexe puisse paraître rébarbatif et ennuyeux. Toutefois, soyez persuadés que notre action est motivée par la volonté d'éviter que certains de nos adhérents ne se retrouvent dans une position délicate, voire catastrophique, dans les prochains mois. Sur cette même ligne stratégique, que nous jugeons pertinente, nous continuerons à mener notre politique de veille et de lobbying auprès de la CTG.

Sur un thème connexe à celui de l'octroi de mer, nous tenions à vous signaler qu'à la suite de nos différentes sollicitations, nous comprenons que la CTG a la volonté de relancer, à partir d'avril 2016, avec les exécutifs de Martinique et de Guadeloupe les négociations sur la taxation de certains produits en provenance des Antilles. Nous accordons une attention particulière à cette question et espérons obtenir des avancées tangibles d'ici septembre 2016, afin de résorber une situation de concurrence déloyale.

Suite à la remise du rapport sur l'égalité réelle par M. Victorin Lurel, les MPI en partenariat avec la CGPME, l'UTPEG et le MEDEF ont marqué, leurs désaccords, sur un ensemble de préconisations du Député de Guadeloupe. Ce que, nous, nous entendons par égalité réelle, est l'application, stricto sensu, de l'article 349 du traité de fonctionnement de l'UE, qui garantit aux DOM la compensation des handicaps permanents structurels de leurs économies. Ainsi, l'égalité réelle ne sera effective que si tous les dispositifs d'aides à l'investissement et au fonctionnement sont non seulement maintenus mais aussi développés, tant au niveau étatique qu'europpéen.

Bonne Lecture, Ernest PREVOT

## AGENDA

- 12 Avril : Séminaire Douane : Nouveau code des douanes de l'Union (CCIG)
- 13 Avril : Conférence marchés publics « Guyane Economique »
- 15 Avril : Comité de suivi FEDER avec la CTG
- 19 Avril : Signature convention lutte contre le travail illégal
- 29 Avril : AG MPI
- 18 Mai : AG EURODOM
- 20 Mai : AG FEDOM

## ACTIVITES

- 16 Mars (Président) : AG FEDOM / Diner CRE-FOM /
- 16 Mars (Permanent) : Job Dating Pôle Emploi
- 17 Mars (Membre & Permanent) : Comité d'attribution Logo « produit de Guyane » à la CCIG
- 21 Mars (Président, Permanent) : Réunion Mouvement Guyane Economique.
- 22 Mars (Président) : Restitution Etude Plateforme Offshore (POMU) Grand Port Maritime
- 31 Mars (Bureau) : Petit Déjeuner avec M. Jean-Pierre Philibert (Président FEDOM)
- 07 Avril (Permanent) : Produit logo Guyane : visites Antilles Optique & Ouest Fleurs

## AG vendredi 29 Avril 2016 à 16h45

**l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle se tiendra  
Vendredi 29 Avril 2016 à 16h45 Au Grand Hôtel  
Montabo de Cayenne**

A l'issue, vous êtes cordialement invités au cocktail qui viendra clôturer ce rendez-vous.

Nous vous rappelons que vous devez être à jour de votre cotisation annuelle 2016 afin de disposer de votre droit de vote.

Deux postes sont à pourvoir au sein du Comité Directeur.

Si vous désirez faire acte de candidature nous vous prions de bien vouloir vous faire connaître par courriel à l'adresse [mpiguyane@wanadoo.fr](mailto:mpiguyane@wanadoo.fr) avant la tenue de l'Assemblée Générale.